

## Article VI.

### *DES VERBES IRRÉGULIERS.*

---

#### NOTIONS GÉNÉRALES.

104.—Les verbes irréguliers sont de deux sortes : il y a ceux qui n'ont que le nombre ordinaire de personnes dont quelques-unes, généralement la troisième, diffèrent plus ou moins de celles qui leur correspondent dans les conjugaisons modèles citées précédemment, et il y a certaines classes de verbes qui, tout en suivant régulièrement ces conjugaisons en ce qui est de leurs éléments pronominaux, n'en changent pas moins leurs désinences au cours du même temps selon que leurs personnes sont au singulier, au duel, au pluriel, ou qu'elles renferment une idée d'impersonnalité.

Ce sont ces catégories de verbes à désinence irrégulière qui feront l'objet du présent article.

105.—Parmi ces verbes on peut compter les verbes de station, ceux de cubation et ceux de réveil, les verbes de locomotion et les verbes de locution, sans compter plusieurs autres dont la désinence de la première personne du singulier a seule un cachet distinctif et le verbe substantif dont chaque première personne du pluriel offre la même particularité.

Commençons par les verbes de station. Ils se reconnaîtront dans le dictionnaire aux chiffres 1-1.